



## BULLETIN 2025-04

**Objet : Changements de règlements sur les casques en rallye-cross**

**Date : Le 24 juillet 2025**

**Entrée en vigueur : En révision, les commentaires seront acceptés jusqu'au 21 août 2025**

### Argumentaire

Permettre l'usage de casques certifiés ECE et DOT.

Permettre l'ajout de casques certifiés ASTM F3103 en UTV.

#### 27.3.3 Équipement obligatoire

##### 27.3.3.1 Voitures et camionnettes

a) Dans les véhicules qui n'ont pas de cage de protection, l'occupant doit porter un de ces casques :

- Un casque conforme à l'article 11.1.6 du RNR CARS
- Un casque intégral ou ouvert portant une date de fabrication de 2010 ou plus récent,
- Un casque certifié « Snell Foundation » M2005 ou SA 2005 ou plus récent.
- Un casque ECE portant une étiquette ECE 22.05 ou 22.06.
- Les casques doivent être visuellement en bon état, sans défaut ou dommage visible.

b) Pilotes et passagers doivent porter des harnais à au moins trois points d'ancrage.

c) Pour les véhicules équipés d'une cage de protection :

- Les occupants doivent porter un casque conforme à l'article 11.1.6 du RNR CARS.
- Un harnais à cinq points d'attache est requis pour tous les occupants. Il n'y aura pas de date de péremption et les harnais doivent être en bonne condition, sans défaut apparent.

### 27.3.3.2 UTV

- a) Les occupants doivent porter des casques intégraux avec la visière ou des lunettes qui répondent aux normes suivantes :
  - Un casque conforme à l'article 11.1.6 du RNR CARS.
  - Un casque ouvert ou un casque intégral portant une date de fabrication de 2010 ou plus récente.
  - Un casque certifié « Snell Memorial Foundation » M2005 ou SA 2005 ou plus récent.
  - Un casque ECE certifié ECE 22.05 ou 22.06.
  - Un casque certifié ASTM F3103 portant une date de fabrication de 2005 ou plus récente.
  - Les casques doivent être visuellement en bon état, sans défaut ou dommage visible.
- b) Tous les occupants doivent porter des harnais à au moins quatre points d'attache. Les harnais n'ont pas besoin d'une date de péremption, mais ils doivent être en bonne condition sans défaut apparent.